

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2020

Ouverture de la séance : 18h00

Sont présents : Olivier Regord
Jean Laurens
Gilles Faure
Luc André
Philippe Barry
Charles Johner
Roger Nivou
Philippe André
Danièle Marcellin-Delaye

Secrétaire de séance : Danièle Marcellin-Delaye

I - Annulation délibération n° 35/2020

Délégation de fonction du Conseil municipal au maire et validation (5000€ HT)

Vote : Oui à l'unanimité

- Attribution logement du 2eme étage de la Cure

2 choix retenus : Mme Protche Karelle et Mme Espitallier Aurélie

Vote : 7 voix pour Mme Protche Karelle
1 voix pour Mme Espitallier Aurélie
1 abstention,

Le logement est attribué à Mme Protche Karelle, à partir du 1er décembre 2020 (400 € + 8€ de charges).

II - Modification éventuelle des heures d'arrêt de l'éclairage public

Proposé : Horaire d'hiver : 00h30 – 5h30
Horaire d'été : à réfléchir sur le créneau 1h30 - 6h30

- Étudier le coût d'un remplacement de led.

III - Identification des parcelles communales utilisées par des habitants, pour régularisation ou récupération

Proposé et présenté par Roger Nivou

Information de Luc André : à priori tout bien communal ne peut être cédé ou vendu à un particulier

Question posée : la loi qui s'applique à des particuliers, concernant l'occupation de parcelles, à savoir 20 ans pour en devenir propriétaire ; s'applique t'elle aux parcelles communales ?

Ce dossier sera étudié par Roger Nivou et Luc André

IV - Divers

Proposition : Paniers Noël pour nos aînés (Produits locaux)

Validé par le conseil municipal.

Réflexion sur la mise en place et le coût.

La page de la mairie : un groupe de travail se met en place

Responsable : Danièle Marcellin-Delaye avec Jean Laurens, Gilles Faure, Charles Johner et Philippe Barry.

La séance est levée à : 19h30